



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 223.

M^{me} SMITH (Point Douglas) propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 223 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} SMITH (Point Douglas) intervient.

MM. MICKLEFIELD et GERRARD, M^{mes} FONTAINE, MORLEY-LECOMTE et KLASSEN ainsi que M. SMITH (Southdale) posent des questions à la députée.

Le débat se poursuit.

M. MICKLEFIELD ainsi que M^{mes} FONTAINE, MORLEY-LECOMTE et KLASSEN interviennent. M. SMITH (Southdale) exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. ALTEMEYER présente la proposition suivante :

Proposition n° 13 : Protection des cours d'eau du Manitoba contre les projets hydrographiques transfrontaliers

Attendu :

que la santé des cours d'eau dans la province est une question qui préoccupe tous les Manitobains;

que les projets transfrontaliers de déviation de cours d'eau constituent un risque sérieux pour les cours d'eau du Manitoba en raison du transfert entre bassins d'espèces étrangères envahissantes, de nutriments et de maladies et de l'introduction de ces derniers dans le bassin versant de la baie d'Hudson;

que le gouvernement du Dakota du Nord poursuit activement deux projets d'envergure de déviation de cours d'eau, soit les projets d'approvisionnement en eau Northwest Area Water Supply (NAWS) et Red River Valley Water Supply (RRVWS), qui entraîneraient le détournement de l'eau de la rivière Missouri vers le Manitoba;

que les eaux provenant du bassin versant de la baie d'Hudson et celles provenant de la rivière Missouri n'ont pas été mélangées depuis des millénaires;

que l'analyse environnementale la plus récente effectuée à l'égard du projet RRVWS remonte à 2008 et que cette analyse a confirmé la présence de plus de deux douzaines d'espèces envahissantes dans la rivière Missouri;

que les transferts entre bassins posent des risques qui pourraient entraîner d'importants dommages irréversibles aux écosystèmes du Manitoba, à la qualité de l'eau et à la pêche commerciale et sportive;

que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux précédents s'opposent depuis longtemps aux projets NAWS et RRVWS et qu'ils ont réussi à les retarder tous les deux;

que les représentants du Dakota du Nord achèvent actuellement les travaux de conception et les travaux de construction préliminaires en vue de commencer concrètement, en 2019, la construction du projet RRVWS;

que le gouvernement provincial n'a pas encore réussi à prendre des mesures concernant le projet RRVWS ni à prendre en compte les préoccupations qu'il suscite;

que le traité canado-américain des eaux limitrophes de 1909 autorise la Commission mixte internationale à examiner les projets hydrographiques transfrontaliers,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à protéger les cours d'eaux de la province et à demander immédiatement au gouvernement fédéral de renvoyer officiellement le projet RRVWS à la Commission mixte internationale.

Il s'élève un débat.

M. ALTEMEYER intervient.

M^{me} la *ministre* SQUIRES ainsi que MM. ALLUM, GERRARD et LAGIMODIERE posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M^{me} la *ministre* SQUIRES ainsi que MM. ALLUM, LAGIMODIERE et GERRARD interviennent. M. WOWCHUK exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 28) — *Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Act;*

(M. le ministre SCHULER)

(N° 227) — *Loi modifiant la Loi sur le soin des animaux (élevage de chiens et animaux interdits)/The Animal Care Amendment Act (Dog Breeding and Exotic Animals);*

(M^{me} FONTAINE)

(N° 228) — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux refuges et aux établissements de secours pour animaux/The Animal Shelter and Rescue Awareness Day Act.*

(M^{me} FONTAINE)

M^{me} GUILLEMARD, *présidente du Comité permanent des affaires législatives*, présente le deuxième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 9 mai 2018, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- *Projet de loi 7 — Loi sur les bassins hydrographiques durables (modification de diverses dispositions législatives)/The Sustainable Watersheds Act (Various Acts Amended);*
- *projet de loi 9 — Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants (pouvoirs accrus en matière de gestion et d'obligation redditionnelle)/The Community Child Care Standards Amendment Act (Enhanced Powers Respecting Governance and Accountability);*
- *projet de loi 14 — Loi sur la modernisation des lois relatives à la circulation et au transport/The Traffic and Transportation Modernization Act);*
- *projet de loi 17 — Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules et le Code de la route/The Drivers and Vehicles Amendment and Highway Traffic Amendment Act;*
- *projet de loi 18 — Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (soins conformes aux traditions)/The Child and Family Services Amendment Act (Taking Care of Our Children);*
- *projet de loi 22 — Loi sur les conseillers de la Reine/The Queen's Counsel Act.*

Composition du Comité :

- M. ALTEMEYER;
- M. le *ministre* FIELDING;
- M^{me} FONTAINE;
- M^{me} GUILLEMARD (présidente);
- M. JOHNSON (Entre-les-Lacs);
- M^{me} KLASSEN;

- M. MALOWAY;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. le *ministre* SCHULER;
- M^{me} la *ministre* SQUIRES;
- M^{me} la *ministre* STEFANSON.

Le Comité a élu M. JOHNSON (Entre-les-Lacs) à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu huit exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi sur les bassins hydrographiques durables (modification de diverses dispositions législatives)/The Sustainable Watersheds Act (Various Acts Amended)* :

Pat McGarry	Canards Illimités Canada
Jill Verwey	Keystone Agricultural Producers
Gary Wayslowski	Association des districts de conservation du Manitoba
Ian Stepler	Association des apiculteurs du Manitoba
Alexis Kanu	Fondation du lac Winnipeg
Jim Fisher	Delta Waterfowl
Dimple Roy	Institut international du développement durable
Tim Sopuck	Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants (pouvoirs accrus en matière de gestion et d'obligation redditionnelle)/The Community Child Care Standards Amendment Act (Enhanced Powers Respecting Governance and Accountability)* :

Cindy Curry	Particulier
Gisele Roch	Child Care Coalition of Manitoba

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 14 — *Loi sur la modernisation des lois relatives à la circulation et au transport/The Traffic and Transportation Modernization Act* :

Gavin Van-der-linde	Association des municipalités du Manitoba
Chris Lorenc	Manitoba Heavy Construction Association

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules et le Code de la route/The Drivers and Vehicles Amendment and Highway Traffic Amendment Act* :

Len Eastoe	Traffic Ticket Experts
------------	------------------------

Le Comité a entendu dix exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (soins conformes aux traditions)/The Child and Family Services Amendment Act (Taking Care of Our Children)* :

Judy Mayer et Billie Schibler (<i>avec le consentement du Comité</i>)	Manitoba Metis Federation et Régie des services à l'enfant et à la famille des Métis
---	--

(N^o 14) — *Loi sur la modernisation des lois relatives à la circulation et au transport/The Traffic and Transportation Modernization Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules et le Code de la route/The Drivers and Vehicles Amendment and Highway Traffic Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 18) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (soins conformes aux traditions)/The Child and Family Services Amendment Act (Taking Care of Our Children)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 22) — *Loi sur les conseillers de la Reine/The Queen's Counsel Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} GUILLEMARD, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* PEDERSEN dépose :

le rapport annuel de 2017 et le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2018 à 2022;

(Document parlementaire n^o 54)

le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année se terminant le 31 décembre 2017.

(Document parlementaire n^o 55)

M^{me} COX, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet de la Fête du Manitoba.

M^{me} MARCELINO (Logan) ainsi que, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX et M. FLETCHER font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le *ministre* FIELDING, M^{me} SMITH (Point Douglas), M^{me} la *ministre* COX, M^{me} LAMOUREUX et M. SMOOK font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers. (C. Knott, L. Wood, B. Pezur et autres)

M^{me} FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers.

Conformément au paragraphe 33(8) du *Règlement*, la leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la protection et promotion des services en français sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 12 h 30 le vendredi 11 mai 2018, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger